

Ressource en eau

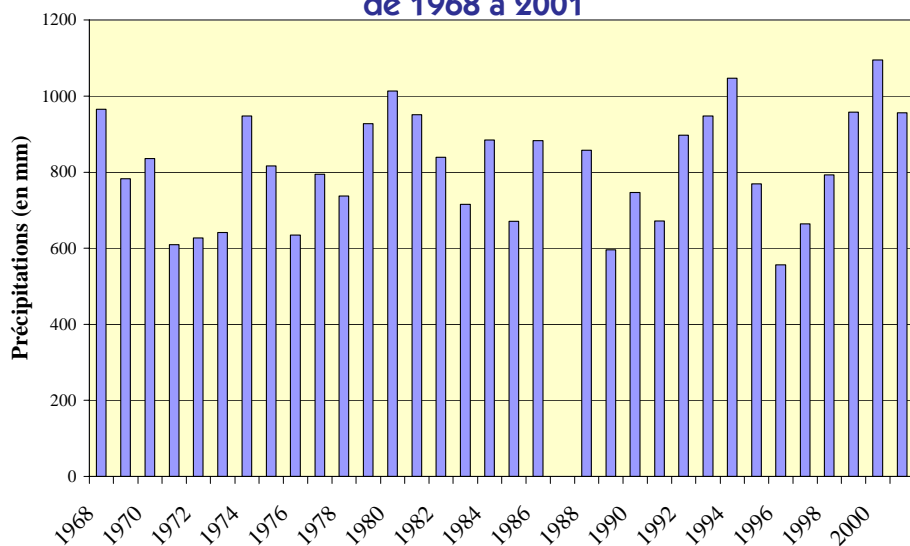
Chiffres clés en 2004

Précipitations moyennes annuelles : **790 mm**
20 345 abonnés à l'adduction d'eau potable
3 417 969 m³ d'eau potable consommés : **168 m³/an/abonné ***
 Prix du m³ : de **1,61** (non assaini) à **5,62 euros (assaini) en TTC** sur la base de **120 m³**
457 km de réseau
 consommation moyenne par an par abonné : **120 m³** (sans les industriels)
 * Ce volume prend en compte les gros consommateurs industriels, les volumes seront dissociés dans les années à venir.

Les précipitations

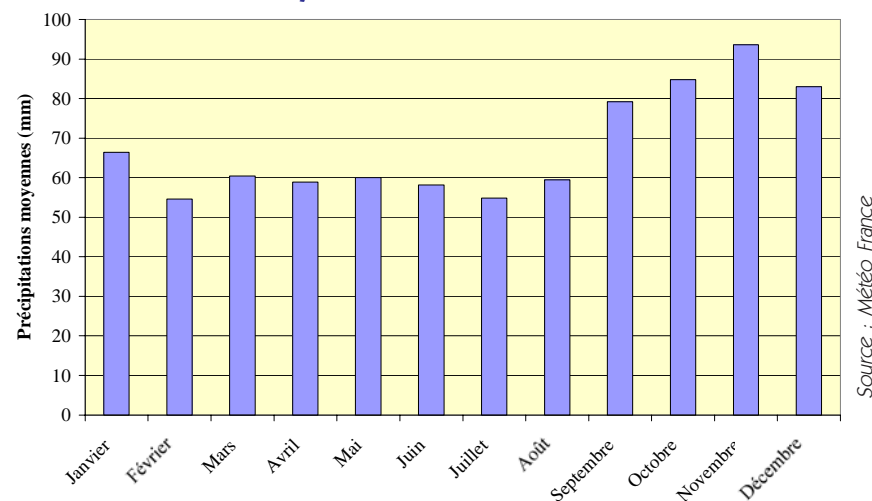
Les précipitations moyennes annuelles se situent, sur le territoire de Dieppe-Maritime, autour de 800 mm par an. A titre de comparaison, il pleut moins de 650 mm par an dans la région de Verneuil-sur-Avre dans l'Eure et il tombe plus de 1000 mm d'eau par an dans la région de Bolbec en Seine-Maritime.

Précipitations moyennes relevées sur la station de Dieppe de 1968 à 2001



Source : Météo France

Les moyennes mensuelles sur 30 ans



Source : Météo France

Les bassins versants

5 bassins versants et 2 bassins côtiers couvrent le territoire de Dieppe-Maritime.



Les rivières de l'agglomération

Le territoire de l'agglomération se situe sur trois cours d'eau principaux : l'Arques, la Scie et la Sâne. Le bassin versant de l'Arques comprend les sous-bassins de l'Eaulne, de la Béthune et de la Varenne.



État d'altération des eaux par les pesticides, nombre de substances actives quantifiées :

- l'Arques : en 2002, 12 substances et 13 en 2003.
- la Scie : en 2002, 15 substances et 3 en 2003.
- la Sâne : en 2002, 7 substances et 10 en 2003.

Source : DIREN et réseaux PHYTO et RNB/RCA.

Tout le département de la Seine-Maritime est en zone vulnérable pour la pollution par les nitrates d'origine agricole mais aussi pour les pollutions par les produits phytosanitaires. Sur le territoire de l'agglomération la principale voie de contamination se fait par migration rapide par les fissures de la craie ou d'autres altérations de la roche. Les bassins versants de la Sâne, de la Scie et de la Béthune, identifiés comme prioritaires sont particulièrement concernés par cette contamination. De plus, il semble y avoir des problématiques de re-

jets de Phosphore et de polluants métalliques dans la Scie et l'Arques, liés aux stations d'épuration et aux industries.

Pour réduire la pollution par les produits phytosanitaires, il est essentiel de lutter contre les phénomènes de ruissellement des eaux et d'érosion et de gérer d'autre part les eaux de ruissellement (reconstitution de talus, haies, fossés, bandes enherbées), adapter les pratiques agricoles, modifier les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires...

En 2003, la synthèse de la **qualité physico-chimique** sur les trois cours d'eau est globalement mauvaise. Ils se trouvent tous dans la catégorie « eau très polluée, inapte à tous les usages, pouvant constituer une menace pour la santé publique et l'environnement ».



L'embouchure de la Scie

L'I.B.G.N.

L'indice biologique global normalisé (I.B.G.N.) donne une expression synthétique de la qualité générale d'une section de cours d'eau au moyen d'une analyse des macro-invertébrés benthiques.

Sur le secteur de l'agglomération de Dieppe, la qualité s'est globalement dégradée entre 1998 et 2004 :

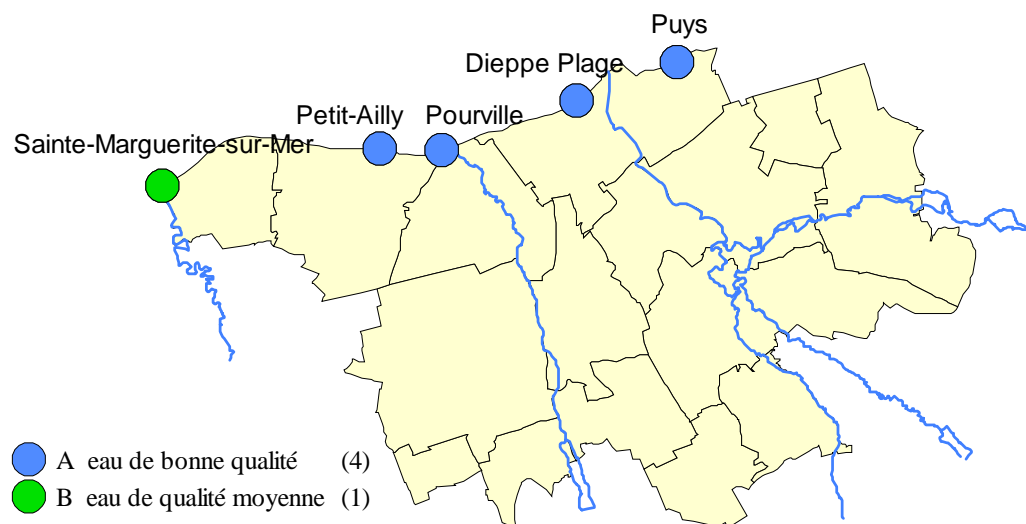
Cours d'eau	IBGN 1998	IBGN 2004
Saône	13 à 16 : bonne	13 à 16 : bonne
Scie	9 à 12 : passable	9 à 12 : passable
Varenne	< 16 : excellente	13 à 16 : bonne
Béthune	13 à 16 : bonne	9 à 12 : passable
Eaulne	13 à 16 : bonne	13 à 16 : bonne

Source : Agence de l'eau Seine-Normandie

Qualité des eaux de baignade

La propreté des plages et la qualité des eaux de baignade sont assez satisfaisantes sur le territoire de l'agglomération, car les plages de Pourville et Dieppe sont classées A, eau de bonne qualité et la plage de sainte-Marguerite-sur-Mer en B, eau de qualité moyenne.

La qualité des eaux de baignade en 2004



Source : DRASS Haute-Normandie, données 2004 - Cartographie : AREHN.

Politique locale : la gestion active des eaux de baignade

La Communauté d'Agglomération de la région dieppoise s'est dotée, en 2005, d'un dispositif novateur de contrôle de la qualité des eaux de baignade et d'information en temps réel du public. Cette gestion active repose sur une analyse bactériologique de l'eau lors de l'ouverture des plages à la baignade. Ce dispositif, développé par Véolia Eau en collaboration avec l'Association nationale des élus du Littoral, complète la surveillance officielle mise en œuvre par la DDASS et le Département.

Consommation d'eau potable

Les compétences eau et assainissement font partie des compétences optionnelles de Dieppe-Maritime. Après une année 2003 de transition, Dieppe-Maritime a pris définitivement ces compétences et délègue à Véolia Eau la totalité de l'exploitation de ses réseaux et installations.

Il est apparu nécessaire de rechercher une optimisation, une protection et une sécurisation des ressources (captages) et de la distribution d'eau potable.

En 2004, sur le périmètre de l'agglomération, 3 417 969 m³ ont été distribués, par l'intermédiaire d'un réseau de 457 km, pour desservir 20 345 abonnés dont 461 branchements industriels. Le nombre moyen d'habitants par abonnement est de 2,68. La consommation moyenne est de 168 m³ par an par abonné, ce qui est supérieur à la consommation moyenne nationale de 120 m³. Cela s'explique par la prise en compte des gros consommateurs industriels dans le calcul.

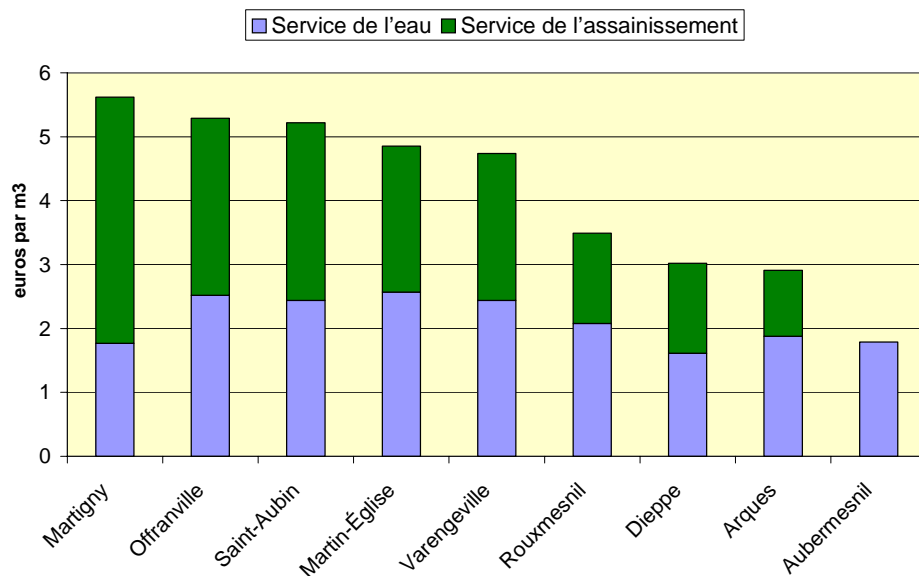
La consommation est bien inférieure au volume produit et acheté car le rendement du réseau d'eau potable reste médiocre à l'heure actuelle.

Dieppe-Maritime dispose de 7 ressources propres et est également alimentée par des ressources voisines : l'alimentation en eau potable est issue des captages suivants : Longueil, Petit-Apperville, Gouffre (Offranville), Martin-Église, Saint-Aubin-sur-Scie, Martigny, Les Patis (Hautot-sur-Mer) et Sauqueville.

Prix

En 2004, le prix du service de l'eau sur le territoire communautaire est extrêmement variable : de 1,61 euros TTC / m³ pour un abonné en assainissement individuel sur la commune de Dieppe à 5,62 euros TTC / m³ pour un abonné assaini collectivement à Martigny. Dieppe-Maritime s'engage à lisser le prix de l'eau à moyen terme.

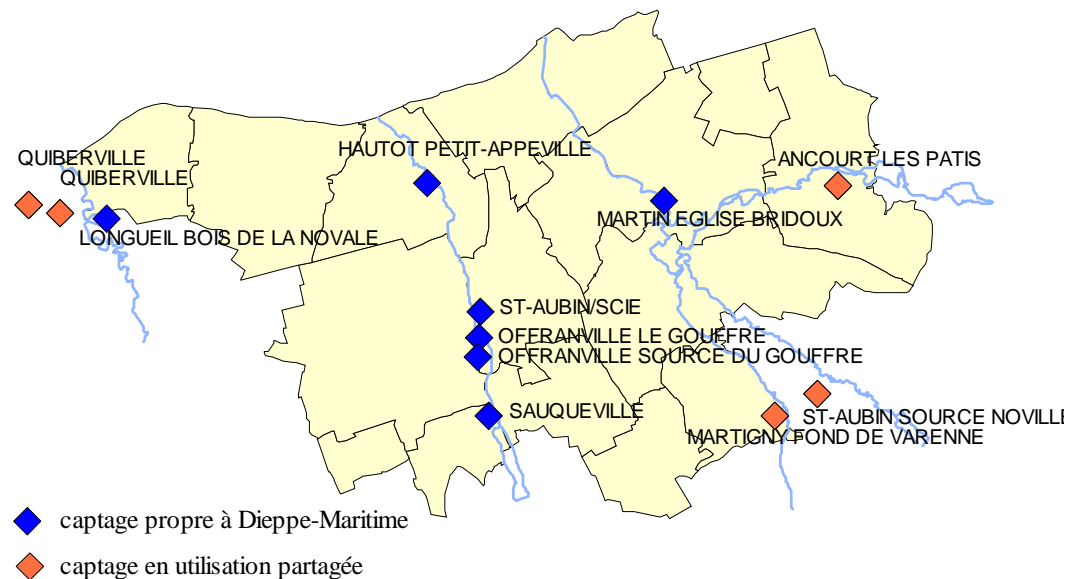
**Prix du m³ d'eau potable par secteur en 2004
(y compris abonnement)**



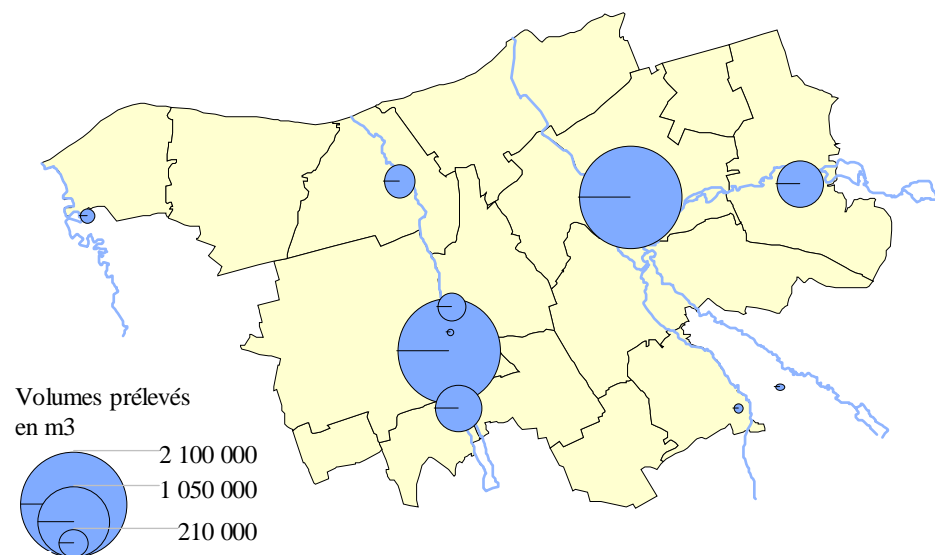
	Dieppe	Saint-Aubin	Rouxmesnil	Arques-la-Bataille	Martin-Église	Varengeville	Offranville	Martigny	Aubermesnil
Service de l'eau	1,61	2,44	2,08	1,88	2,57	2,44	2,52	1,77	1,79
Service de l'assainissement	1,41	2,78	1,41	1,03	2,28	2,30	2,77	3,85	-
Prix total	3,02	5,22	3,49	2,91	4,85	4,75	5,29	5,62	1,79

Source : Dieppe-Maritime, Rapport annuel Eau et Assainissement Août 2005.

Les captages d'eau potable gérés par Dieppe-Maritime



Les volumes prélevés dans les nappes en 2004



Source : Dieppe-Maritime, Rapport annuel Eau et Assainissement Août 2005 - Cartographie : AREHN 2006.

Les volumes prélevés dans les nappes en 2004

Ressources propres à Dieppe-Maritime :

Ouvrage de prélèvement	Origine de la ressource	Volume prélevé en 2004
Forage du Gouffre (Offranville)	nappe de la Scie	9 486 m ³
Forage de Sauqueville	nappe de le Scie	517 526 m ³
Forage de Longueil (Sainte-Marguerite)	nappe de la Saâne	53 166 m ³
Forage de Petit-Apperville (Hautôt-sur-Mer)	nappe de la Scie	246 179 m ³
Forage de Génétée (Saint-Aubin-sur-Scie)	nappe de la Scie	183 052 m ³
Captage du Gouffre (Offranville)	source	2 023 056 m ³
Forage de Martin-Église	nappe de l'Arques	1 980 600 m ³

Ressources partagées :

Ouvrage de prélèvement	Origine de la ressource	Volume prélevé en 2004
Forage Noville	nappe de la Varenne	18 847 m ³
Forage de Martigny et de Muchedent	nappe de la Varenne	22 742 m ³
Forage d'Ancourt	nappe de l'Eaulne	468 713 m ³
Forage de Quiberville	nappe de la Saâne	(faible)

Source : Dieppe-Maritime, Rapport annuel Eau et Assainissement Août 2005.

Qualité

Le bilan fourni par la DDASS pour l'année 2004 indique que l'eau distribuée est de bonne qualité. Aucune non conformité n'a été détectée sur les paramètres physico-chimiques et bactériologiques.

Rendement des réseaux d'adduction d'eau potable

Le réseau de distribution desservant l'ensemble des communes est d'une longueur totale de 457 km linéaire. Les canalisations hors branchements de raccordement de chaque maison représentent 355,5 km. La comparaison des volumes consommés et prélevés permet d'évaluer les pertes d'eau sur l'ensemble du réseau. Le rendement du réseau est faible sur le territoire de l'agglomération. Des efforts sont en cours pour réduire les pertes d'eau par fuite. Le taux de rendement est un bon indicateur de la vétusté des installations.

Le rendement des réseaux d'adduction d'eau potable en 2004

Maître d'ouvrage	Distribution (m ³)	Consommation (m ³)	Rendement	Rendement Générale des Eaux	Indice linéaire (pertes)
Dieppe	4 003 656	2 345 693	58,9 %	69,5 %	24,1 m ³ /j / km
Longueville Est	?	18 701	?	82,23 %	1,2 m ³ /j / km
Vallée de la Béthune	?	14 320	?	75,98 %	2,5 m ³ /j / km
Rouxmesnil-Bouteilles	103 617	70 150	67,7 %	96 %	1,4 m ³ /j / km
Offranville	?	377 864	?	72,03 %	6,7 m ³ /j / km
Arques-la-Bataille	179 525	131 463	73,2 %	69,01 %	6,1 m ³ /j / km
St-Aubin-sur-Scie	213 413	134 695	63,1 %	71,09 %	2,9 m ³ /j / km
Dieppe Nord	?	126 477	?	81,50 %	2 m ³ /j / km
varengueville	299 345	198 606	66,35 %	76,03 %	3,2 m ³ /j / km

Source : Dieppe-Maritime, Rapport annuel Eau et Assainissement Août 2005.

Le délégataire, pour affiner le rendement essaie d'estimer les volumes consommés pour les besoins des services du délégataire, c'est ce qui est appelé le «volume non comptabilisé autorisé».

Eaux souterraines

La nappe phréatique, du fait de la nature de la roche et de nombreuses rivières souterraines, est très sensible aux pollutions, entraînées par les eaux de ruissellement.



Le plateau crayeux mis en évidence sur le littoral à Sainte-Marguerite-sur-Mer.

Les Syndicats de bassin versant

Les cinq syndicats de bassin versant sur le territoire de l'agglomération de Dieppe sont le SIRCA (syndicat intercommunal de revalorisation du cours de l'Arques), le syndicat de Saâne, Vienne, Scie, le syndicat de la Béthune, le syndicat de l'Eaulne (SIBEL) et le syndicat de la Varenne. Leurs activités principales sont l'aménagement et l'entretien des bassins versants pour lutter contre le ruissellement, le débordement des cours d'eau et l'érosion des sols, mais selon leurs compétences des actions additionnelles sont menées (politique de sensibilisation, développement de cultures intermédiaires dans l'agriculture pour limiter le ruissellement sur les champs, création de bassins de rétention sur les prairies inondables, création de bandes en herbes et de talus).

Pour le SIRCA, le rétablissement de zones de protections contre les crues, la réparation des berges, la mise en valeur des zones humides, le rétablissement et l'entretien des chemins, surtout les parcours de pêche, sont autant de moyens de valoriser l'Arques et son bassin versant.

Un des problèmes majeurs des syndicats de bassins versants est la pollution des nappes. Des mesures sont prises pour éviter ou au moins limiter celle-ci. Le SIRCA ne s'occupe que peu de ce problème car la seule nappe du bassin est très peu polluée, mais pour le syndicat de Saâne, Vienne, Scie, la pollution est importante (nombreuses bétouilles et marnières, sédimentation et coulée de boue, ruissellement...). C'est pourquoi une étude sur la lutte contre le ruissellement a été réalisée et une collaboration avec les syndicats d'eau est prévue pour renforcer les actions contre le ruissellement et pour la protection des captages.